



SAINT-CERGUES

COMPTE-RENDU DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 24 AVRIL 2014

PRESENTS : Mmes M. G. DOUBLET.-D.COTTET - R.BOSSON - M.BRIFFAUD - J-M PEUTET - P.BURNIER - C. SCHNEIDER - J.CREDOZ - M-C. BALSAT - E.FEVRIER – J-M COMBETTE - G.LYONNET – F.MOUCHET - G.LEONE DE MAGISTRIS - B.DONSIMONI - A.BARATAY - M.WIRTH - C.MOUCHET - K.AILLAUD - S.BONNARD - F.SOUFFLET

EXCUSES :

ABSENTS:

PROCURATIONS : B.SOFI à D.COTTET, A.ZAMENGO à E.FEVRIER

Assiste : Mme Stéphanie BONNET-BESSON, DGS,

Monsieur le Maire a ouvert la séance du Conseil municipal à 20h00.

1°) Approbation des comptes-rendus du 28 mars 2014 et du 03 avril 2014 :

Le conseil municipal approuve les deux comptes-rendus. Il est demandé d'envoyer dorénavant les comptes-rendus par mail.

2°) Il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance désigné au sein du Conseil, et ce conformément aux dispositions de l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales :
Mme Fanny SOUFFLET

3°) informations, actualités sur les commissions communales, intercommunales, structures intercommunales :

Mme D.COTTET :

Commission urbanisme : la prochaine réunion se tiendra lundi 5 mai à 19h00.

Commission PLU : prochaine réunion le lundi 12 mai à 9h00.

Une réunion de présentation du PLU, de la révision en cours et de différents points liés à l'urbanisme, pour l'ensemble des conseillers municipaux, se tiendra le mardi 6 mai à 20h00.

M. R. BOSSON :

Service mutualisé de la voirie d'Annemasse Agglo : Une présentation du service aux adjoints aux travaux, DGS et techniciens des 6 communes membres se fera le mercredi 30 avril prochain à 11h à Cranves-Sales.

Une réunion de préparation pour les futurs travaux de sécurisation au secteur des Baraques aura lieu le jeudi 15 mai à 14h30 réunissant l'ensemble des protagonistes (mairie, service CG74, Géoproces, SYANE...)

Une commission travaux se tiendra le lundi 12 mai à 18h30.

M. J-M PEUTET :

Commission Développement Durable : Présentation de NATURA 2000 et points sur les dossiers en cours.

Réunion avec l'ONF et la CERFF : vendredi 25 avril à 8h en mairie pour parler des projets 2014-2015 sur les forêts.

Réunion AG des Brigades Vertes : vendredi 25 avril à 18h à Vétraz-Monthoux.

Pâtures des moutons sur les parcelles communales : arrivée de 9 moutons, mis à disposition par monsieur Joseph DURAND, vendredi 25 avril.

Mme P. BURNIER :

Soirée de présentation de la nouvelle équipe municipale au personnel communal : lundi 19 mai à partir de 18h30 à la cantine. Un apéritif-dinatoire sera servi à cette occasion.

M. C SCHNEIDER :

Comité de pilotage du bâtiment multifonctionnel : ouverture des plis par la commission d'attribution, des 4 lots infructueux lors du 1^{er} appel marché, le lundi 19 mai à 14h00. Il s'agit des lots :

- Terrassement
- Gros Œuvre
- Menuiseries extérieures
- Aménagements extérieurs

Une réunion sera programmée avant les grandes vacances scolaires réunissant l'architecte et son équipe, M CERDA (OPS), les directeurs d'école, les responsables des services jeunesse et scolaire ainsi que le comité de pilotage afin de préparer l'installation de chantier et d'assurer la sécurité de tous et notamment des enfants pour la rentrée scolaire.

Mme C. MOUCHET :

Commission scolaire : elle s'est tenue le 15 avril dernier et l'objet de la réunion a été de présenter les effectifs prévisionnels pour la rentrée 2014-2015 sachant que les inscriptions pour la maternelle se terminent le 12 mai prochain.

Ecole maternelle : 168 inscrits dont 56 PS, 68 MS et 44 GS. Une ouverture de classe pour la rentrée prochaine est envisagée.

Ecole élémentaire : pas encore de chiffre mais beaucoup de départs donc une fermeture de classe est à prévoir.

Dérogations scolaires d'enfants de la commune vers d'autres communes : 3 enfants concernés à l'école maternelle et 4 enfants concernés à l'école élémentaire.

M. le Maire :

Chasse aux œufs : manifestation organisée par la mairie samedi 19 avril au matin. M. le Maire donne la parole à Mme Evelyne FEVRIER qui supervisait cette chasse aux œufs. Elle précise que le temps était de la partie avec un beau soleil, et la présence de 80 enfants. Elle remercie l'ensemble des participants et souhaite davantage de personnes pour l'aider la prochaine fois surtout pour ranger après la manifestation.

2 x 2 voies : les travaux ont 6 mois d'avance.

Médecins : Compromis de vente signé. Rendez-vous avec les médecins la semaine prochaine.

Marché Gourmand organisé par la MJC : le 26 avril à la cantine.

USEP : une réunion s'est tenue le mardi 22 avril dernier pour participer à la commémoration du 70^{ème} anniversaire de la libération de la Haute-Savoie. 2 classes de l'école élémentaire de Saint-Cergues vont visiter le 16 mai prochain le plateau de Plaine-Joux et écouter des témoignages.

Fête de la musique : préparation de cette fête lors d'une réunion avec les associations intéressées pour tenir des stands qui se tiendra le 28 avril à 18h en mairie. Monsieur le Maire ne pourra être présent mais Mmes COTTET et BRIFFAUD seront présentes.

Prochaine réunion de municipalité le mercredi 7 mai à 18h30.

Cérémonie de Commémoration du 8 mai se déroulera jeudi 8 mai à 10h30 aux monuments aux Morts.

4°) Délégation de signature à M. le Maire : Néant

5°)- Bâtiment multifonctionnel : Validation du Projet Scientifique Culturel Educatif et social (PSCES) de la bibliothèque et adoption de l'Avant Projet Définitif (A.P.D.)

- Monsieur le Maire présente l'Avant Projet Définitif qui avait été discuté lors de précédents conseils municipaux mais qui n'avait pas fait l'objet d'une délibération. La DRAC nous demande dans le cadre du dépôt du projet de la médiathèque pour percevoir des subventions cette validation.

Le conseil municipal valide l'APD à l'unanimité.

- Monsieur le Maire présente le Projet Scientifique Culturel Educatif et social (PSCES) de la bibliothèque réalisé par notre bibliothécaire dans le cadre du dossier de demande de subvention à la DRAC. Ce PSCES fait un état des lieux puis présente les services envisagés, les actions culturelles et les moyens alloués au fonctionnement de la bibliothèque.

Félicitations à Sandrine OLLIVIER pour ce travail très complet et de très bonne qualité.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le Projet Scientifique Culturel Educatif et social (PSCES).

6°) Création d'un poste d'Assistant de Conservation Principal 2^{ème} classe :

Monsieur le Maire informe le conseil que notre responsable de la bibliothèque a passé et réussi le concours de catégorie B de la fonction publique d'Assistant de Conservation Principal 2^{ème} classe. Pour pouvoir l'a nommé sur ce grade, il faut que le conseil municipal autorise son ouverture au sein de notre effectif.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la création de ce poste afin de nommer notre responsable de la bibliothèque sur ce nouveau grade.

7°) SIFOR : désignation des délégués et convention SIFOR/COMMUNE/BOUYGUES relative au traitement de la renouée du japon à proximité des immeubles « Villa Ruby » :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il faut désigner au sein du conseil 3 membres titulaires et 1 membre suppléant pour siéger au comité syndical du SIFOR qui porte le contrat de rivière du Foron. Leurs missions sont très importantes pour la commune de Saint-Cergues qui se trouve être le bassin versant du Foron et dont les différents affluents l'alimentant sont gérés par ce syndicat (réalisation de bassins de rétention pour sécuriser les biens et les personnes). De même, le SIFOR a déjà permis de réaliser un cheminement le long du Foron qui devra aller de Bons en Chablais à Gaillard, de recréer des reméandrages pour éviter de gros débordement du cours d'eau, de mettre en valeur des sites de roselières ou prochainement la réhabilitation des marais de Lissoud sur la commune.

Les 3 membres titulaires désignés par le conseil sont :

- M. Jean-Marc COMBETTE
- M. Robert BOSSON
- Mme Danielle COTTET

Le membre suppléant désigné est M. Gabriel LYONNET

Monsieur le Maire présente ensuite le projet de convention tripartite établi par la mairie, après plusieurs discussions entre les parties, entre la commune, le SIFOR et la société BOUYGUES, pour le traitement de la renouée du japon sur le site du projet immobilier « Villa Ruby », sachant que 3 parcelles doivent être rétrocédées gratuitement à la commune (B 2751, B 2752, B 2756) dont celle envahie par la renouée.

Le SIFOR a contacté plusieurs entreprises spécialisées dans ce type de traitement afin d'avoir des devis et de faire un choix tous ensemble sur les modalités du traitement et le prix.

La convention précise les taux de participation des 3 signataires de la convention.

Le conseil municipal valide et autorise monsieur le Maire à signer cette convention.

8°) Association des Communes Forestières de Haute-Savoie : désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant.

Monsieur le Maire présente la demande de cette association à laquelle la commune adhère en tant que gros propriétaire forestier.

Afin d'aller siéger au conseil d'administration de l'association, le conseil a désigné :

- Délégué titulaire : M. Jean-Marc PEUTET
- Délégué suppléant : M. Claude SCHNEIDER

9°) Création de la commission d'attribution pour le projet du bâtiment multifonctionnel :

Monsieur le Maire précise que dans le cadre du projet du bâtiment multifonctionnel, le marché public lancé récemment s'est fait sous la forme d'un MAPA soit procédure adaptée qui ne rentre pas dans le champ de la commission d'appel d'offre récemment désignée.

Il est donc important de créer une commission d'attribution qui sera convoquée pour l'ouverture des plis, le rendu de l'analyse des offres et les choix à opérer. Le Conseil municipal a désigné :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
- Gabriel DOUBLET	- Marie-Christine BALSAT
- Robert BOSSON	- Gianni LEONE DE MAGISTRIS
- Claude SCHNEIDER	- Magalie BRIFFAUD
- Danielle COTTET	- Fanny SOUFFLET

10°) Délégation de signature du Conseil Municipal à Monsieur le Maire (art L 2122-22) :

Vu les articles L.2122-22 et L .2122-23 du Code général des collectivités territoriales,

Monsieur le Maire de la commune peut recevoir délégation du conseil municipal afin d'être chargé pour tout ou en partie et pour la durée de son mandat, de prendre un certain nombre de décisions, et qu'il y a lieu d'assurer un fonctionnement rapide de l'administration sous le contrôle du conseil municipal dans certaines matières.

Le conseil municipal, après lecture faite des 3 articles dont le premier mentionnant 23 points distincts, donne délégation pour l'ensemble des points mentionnés dans cette délibération.

14°) Porter à connaissance au Conseil Municipal :

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux que le conseil communautaire a voté son budget mercredi 23 avril lors de sa séance.

La séance est levée à 22 heures 30.

La secrétaire de séance,

Fanny SOUFFLET